



Doc. 15137

10 septembre 2020

Combattre et prévenir l'usage excessif et injustifié de la force par les forces de l'ordre

Proposition de résolution

déposée par M. Oleksandr MERZHKO et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'un des problèmes les plus urgents de la protection des droits humains est la violence et la discrimination policières. Ces graves violations des droits humains ont récemment été mises en lumière par le mouvement *Black Lives Matter* et elles ont été trop longtemps ignorées par la communauté internationale. Il est grand temps que l'Assemblée parlementaire examine la faisabilité de l'élaboration d'un instrument international contraignant qui traite de l'usage excessif et injustifié de la force par la police (brutalité policière), des violations des droits humains fondamentaux par la police (y compris le droit de réunion pacifique), des cas de profilage racial et ethnique et d'autres formes courantes de violations des droits humains commises par les forces de police dans les États membres.

L'Assemblée devrait rédiger un rapport qui explore la législation non contraignante existante et la jurisprudence bien établie de la Cour européenne des droits de l'homme afin d'élaborer des normes sur l'utilisation de la force par les forces de l'ordre. Des principes importants tels que la nécessité, la proportionnalité, la justice et la non-discrimination devraient guider les travaux de l'Assemblée sur cette question vitale et actuelle. En outre, le rapport devrait suggérer des voies possibles pour que les États membres s'engagent dans une convention juridiquement contraignante pour lutter contre la brutalité policière. Une telle convention devrait inclure l'obligation de mener des enquêtes efficaces sur les signalements de brutalités policières et elle devrait prévoir un mécanisme de contrôle international. En outre, la convention devrait se concentrer sur les critères fondamentaux de la formation et de l'éducation des agent·e·s des forces de l'ordre et de la réparation et de la justice pour les victimes de brutalités policières.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

MEREZHKO Oleksandr, Ukraine, SOC
ÆVARSDÓTTIR Thorhildur Sunna, Islande, SOC
AMTSBERG Luise, Allemagne, SOC
ARSLAN Sibel, Suisse, SOC
BACELAR DE VASCONCELOS Pedro, Portugal, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BLONDIN Maryvonne, France, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
BUTKEVIČIUS Algirdas, Lituanie, SOC
CASTEL Laura, Espagne, NI
ÇEVİKÖZ Ahmet Ünal, Turquie, SOC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
CORBYN Jeremy, Royaume-Uni, SOC
EMRE Yunus, Turquie, SOC
ESTRELA Edite, Portugal, SOC
GOLUBEVA Marija, Lettonie, ADLE
GRIFFITHS Leslie, Royaume-Uni, SOC
JURATOVIC Josip, Allemagne, SOC
KOÇ Haluk, Turquie, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
LEITE RAMOS Luís, Portugal, PPE/DC
LĪBIŅA-EGNERE Inese, Lettonie, PPE/DC
LOVOCHKINA Yuliya, Ukraine, SOC
MASIULIS Kęstutis, Lituanie, PPE/DC
MÖLLER Ola, Suède, SOC
MORGANTI Giuseppe Maria, Saint-Marin, SOC
MOUTQUIN Simon, Belgique, SOC
ORTLEB Josephine, Allemagne, SOC
OSAMOR Kate, Royaume-Uni, SOC
PAPANDREOU George, Grèce, SOC
PISCO Paulo, Portugal, SOC
REIZNIECE-OZOLA Dana, Lettonie, PPE/DC
RODRIGUES Isabel, Portugal, SOC
RÖSSNER Tabea, Allemagne, SOC
SAYEK BÖKE Selin, Turquie, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
SZEJNA Andrzej, Pologne, SOC
VALLINI André, France, SOC
ZARKOV Krum, Bulgarie, SOC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe